

## Ameli lance son appli « Annuaire santé »

Charlotte Demarti | 20.04.2016



Phanie

L'assurance-maladie lance l'application mobile « Annuaire santé », qui permet de rechercher un professionnel ou un établissement de santé, et d'en connaître les tarifs, les horaires, la spécialité, la localisation, l'utilisation de la carte Vitale...

Disponible gratuitement (sur Apple store et Google play), l'appli Annuaire santé permet de chercher, par exemple, un médecin généraliste à côté de son lieu de travail pour une consultation sans rendez-vous, ou un masseur-kinésithérapeute exerçant après 19 heures et acceptant la carte Vitale. Puis de prendre rendez-vous via la fonction « click to call », et de se rendre chez ce professionnel de santé en suivant l'itinéraire grâce au système de géolocalisation.

L'annuaire santé d'ameli permet aussi de trouver des informations sur les établissements de soins publics et privés : accouchement, biopsie, pontage coronarien ou radiographie osseuse.

La quasi-totalité des actes est répertoriée dans l'application, de même que leurs tarifs : coût de l'opération, prise en charge de l'assurance-maladie... Par ailleurs, l'appli permet, en cas de besoin, de localiser le service d'urgence le plus proche de l'endroit où l'on se situe.

Source : Lequotidiendupharmacien.fr

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des services ou des offres adaptés à vos centres d'intérêts | [Poursuivre](#) - [En savoir plus](#)

- Masquer